

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/441
21 avril 1950
FRANCAIS
ORIGINAL:ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sixième session

Point 4 a)

PROJET DE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME

Etats-Unis d'Amérique : texte proposé pour le paragraphe 5 de l'article 13

5. Les mineurs délinquants bénéficieront d'un traitement particulier tenant compte de leur âge et des possibilités de rééducation.